

À voir sur le parcours

Les Mauves

Ces réseaux de cours d'eau sont façonnés par les disciples de Saint-Liphard vers 520 pour assainir les marais et obtenir une énergie hydraulique. Ils sont alimentés par de multiples sources, issues de la nappe phréatique de Beauce et s'étendent sur une cinquantaine de kilomètres. Les Mauves ont fait la richesse de Meung-sur-Loire avec l'installation de nombreux moulins. Elles se réunissent en une seule rivière à la sortie de Meung, pour se jeter dans la Loire à Baule.

Les moulins de Meung

Il y a eu jusqu'à 37 moulins à Baccon, Huisseau-sur-Mauves et Meung-sur-Loire, alimentés par les Mauves. Les premiers moulins à farine sont installés dans la seconde partie du VI^e siècle. Au XI^e siècle apparaissent les moulins à tan (écorces d'arbres broyées utilisées par les tanneurs), à foulon (pour dégraisser et assouplir les draps) à poudre aux XII^e et XIII^e siècles puis à chamois au XVIII^e. Au XV^e siècle, Meung-sur-Loire possédait 8 moulins à papier. La plupart ont été détruits par le feu, redoutable fléau des moulins. Le moulin à farine du Coutelet est le tout dernier à avoir fonctionné jusqu'en 2010.

Le Parc naturel départemental des Courtils des Mauves

D'une grande richesse écologique, il tire son nom d'anciens jardins maraîchers (les Courtils) utilisés autrefois pour la culture de légumes et de chanvre.

Le jardin arboretum d'Ilex

Classé « Jardin remarquable », il abrite différentes collections de végétaux, dont le houx, les érables et les climatis, dans un cadre agréable de bords de rivière.

Le moulin de Clan et Gaston Couté

Poète libertaire chantant la langue des paysans à Montmartre, Gaston Couté passe son enfance à Meung-sur-Loire. Né en 1880 à Beaugency, il a 2 ans quand son père, meunier, s'installe dans l'imposant Moulin de Clan avec son genre Emmanuel Troulet, futur maire de Meung. Gaston va à l'école primaire de La Nivelles puis, à 11 ans, à l'école de la rue des Remparts, devenue l'espace culturel de la Monnaie.



INFOS TECHNIQUES :

GPS DÉPART :
47.824317, 1.697360

PARKING :
DU MAIL
À PROXIMITÉ
DU PONT

Les autres fiches de randonnées disponibles sur le territoire :

- À **Cléry-Saint-André** : le circuit de Cléry à la butte des Élus (8,5 Km)
- À **Dry** : le circuit Loire et forêt (30 Km)
- À **Mareau-aux-Prés** : le circuit de la Malandrierie (11 Km)
- À **Mézières-lez-Cléry** : le chemin des vallées (13,5 Km)
- À **Tavers** : le chemin des Eaux bleues (2,6 Km) et de la Pierre tournante (7,3 Km)

En téléchargement sur www.entre-orleans-et-chambord.com
et en tracé GPS sur ignrando.fr



Office de Tourisme des Terres du Val de Loire

Moulin de la Poterne
1, rue Emmanuel Troulet
45130 Meung-sur-Loire
02 38 44 32 28 • contact@tourisme-terresduvaldeloire.fr
www.entre-orleans-et-chambord.com

La promenade des Mauves et des moulins

Au cœur du Parc naturel départemental
des Courtils des Mauves



RANDONNÉE



10 Km

15 Km avec variante

DURÉE

2H15

BALISAGE

NIVEAU
FACILE



1 Départ : parking du Mail

Rejoignez l'Office de Tourisme, installé dans l'ancien moulin de la Poterne. Passez devant la halle, rue Emmanuel Troulet, puis prenez à droite la rue Jehan de Meung. Prenez à gauche la rue du Trianon : au n°5, vous passez devant la maison d'Alain Corneau, cinéaste français né à Meung-sur-Loire (1943-2010). Suivez les Mauves en empruntant la chaussée des Mauves jusqu'à la Route Départementale. Traversez la route et continuez tout droit par la rue des Chenevières dont le nom rappelle la culture du chanvre. Tout de suite à droite, remarquez la route à aube à l'emplacement de l'ancien moulin Grangeais. Au n°8, le moulin Cropet abrite désormais, le mécanisme rénové d'un moulin à farine en activité du XVII^e siècle à 1968 et la galerie d'Art « Rive Mauve ». Empruntez à droite la rue de Basmont.

2 Prenez à gauche le chemin de Pantin qui longe les Mauves. Passez sous la ligne de chemin de fer puis à droite jusqu'au moulin des Marais. Entrez dans le Parc naturel départemental puis suivez le chemin à gauche.

3 Prenez le chemin à gauche de la route de la Batissière. Passez le moulin de la Nivelles. Dépassez le jardin Arboretum d'Ilex et suivez la Mauve jusqu'à Longuevault.

4 Prenez la route à droite jusqu'au carrefour dans le hameau de Clan.

5 Au carrefour, continuez à gauche vers Roudon (circuit total de 15 Km - 3h20) ou continuez tout droit pour retourner au point 8 (circuit de 10 Km - 2h15). Gaston Couté séjourna quelques temps à Roudon, dans une maison qu'il appelait « sa Turne ».

6 Continuez par la route en direction d'Olivet. Au croisement, empruntez la route à droite. Elle passe la Mauve de Fontaine. Poursuivez à droite vers Prélefort et franchissez à droite la Mauve de la Détourbe. La route traverse le vallon. Prenez la rue de la Challerie à droite sur 50 m.

La promenade des Mauves

Suivez les Mauves, ces jolis cours d'eau bordés de moulins, qui traversent Meung-sur-Loire et vous guident jusqu'à l'entrée du Parc naturel départemental des Courtils des Mauves, véritable îlot de verdure jalonné de passerelles.

Suivre balisage jaune

Passerelle sur les Mauves



Martin pêcheur • © Martial QUEYRIE



- Routes
- Zone d'habitation
- Zone de nature
- Hydrographie

LES MOULINS

- 1 • Moulin de la Poterne
- 2 • Moulin Grangeais
- 3 • Moulin de Cropet
- 4 • Moulin de Basmont
- 5 • Moulin des 2 roues
- 6 • Moulin de Pantin
- 7 • Moulin des Marais
- 8 • Moulin de la Nivelles
- 9 • Moulin de Clan
- 10 • Petit Moulin d'Aunay
- 11 • Moulin Neuf
- 12 • Le Grand Moulin

- 7 Virez à droite, traversez la Challerie et franchissez la Mauve avant de retrouver Roudon.
- 6 Prenez la route à gauche pour rejoindre Clan.
- 5 Suivez la route à gauche, passez le moulin de Clan, franchissez le vallon, puis empruntez à droite la route d'Aunay sur 300 m. Prenez à droite la route de la Batissière : après le n° 47, prenez à droite dans le Parc Départemental. Suivez le balisage.
- 8 À la patte d'oie prenez à gauche, franchissez les ponts traversés à l'aller et retrouvez la Nivelles. Prenez à gauche puis rue de l'Enfer. Suivez le balisage jusqu'au chemin des Meuniers.
- 9 Utilisez l'itinéraire de l'aller en sens inverse jusqu'à la RD 2152. Traversez et prenez la rue des Tanneries. Prenez la rue des Remparts et passez devant « La Monnaie » puis à gauche rue du Pont Branlant. Continuez en face, Impasse du Fort, puis la première à gauche et rejoignez le point de départ.